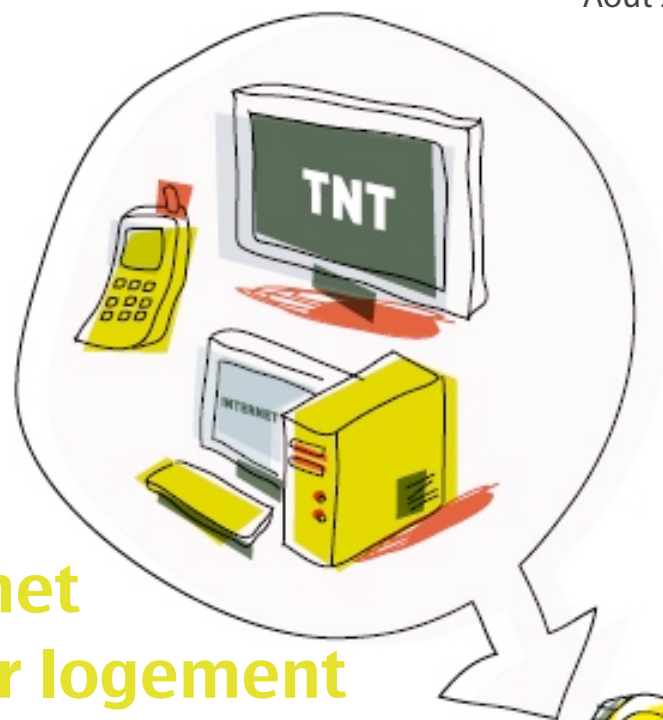


INTERNET POUR TOUS



Une connexion à Internet pour 1€ par mois et par logement

+ la télévision : TNT + 40 chaînes étrangères
+ le téléphone : réception des appels et accès aux
numéros d'urgence



Pour 1 euro par mois et par logement, les habitants des logements sociaux câblés de l'agglomération peuvent bénéficier d'un abonnement à Internet avec un accompagnement.

Cette politique croise l'aménagement numérique du territoire de Brest métropole océane et l'appropriation sociale d'Internet et de l'expression multimédia de la Ville de Brest. Une offre collective de Numéricable (SUN) proposée par le bailleur social, Brest métropole habitat.

Un accompagnement fort est proposé en partenariat avec les acteurs des quartiers



EQUIPEMENT

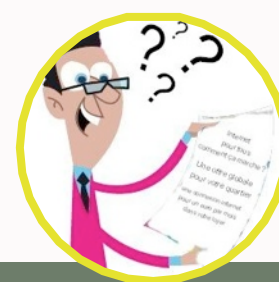
L'équipement
des habitants
en ordinateurs
à faible coût



ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES

Des ateliers pour
découvrir et
s'approprier les usages
de l'Internet et du
multimédia

*Au sein des structures
de quartier*



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Des conseils
juridiques sur les
abonnements à
Internet

*Avec les associations
représentantes des
locataires
CSF et CLCV*



Un service adopté dans deux quartiers



Kerourien

Des foyers éloignés du numérique se saisissent du dispositif

- Les 78 contrats signés (sur 500 foyers) en 10 mois pendant l'expérimentation concernent des personnes/familles fragilisées socialement qui ne seraient pas allées vers Internet sans accompagnement.
- Près de $\frac{3}{4}$ des abonnés sont des personnes seules ou des familles monoparentales. Un foyer sur deux a des revenus inférieurs au Smic.
- 70 % des répondants ont sollicité l'assistance à domicile pour vérifier les prises, brancher l'ordinateur.
- 50 personnes ont validé un certificat de compétences, le visa Internet Bretagne

Keredern

• En 8 mois, 101 contrats ont été signés dans le quartier.

• 50 personnes ont bénéficié de l'accompagnement. Ce sont en majorité des femmes bon nombre d'entre elles ont plus de 60 ans.

• Sur l'ensemble des personnes accompagnées, la grande majorité ne disposait pas de connaissances informatiques

De nouveaux usages sont nés :

« J'ai appris à utiliser Internet, j'utilise skype, cela m'a permis de reprendre contact avec ma famille à l'étranger »

« Chez moi, j'ai de nouvelles habitudes : je consulte mes comptes, je pratique les jeux en ligne, Je me connecte tous les jours ».

COMMENT LE SERVICE EST-IL MIS EN OEUVRE DANS UN QUARTIER ?

RENCONTRE DES PARTENAIRES DU QUARTIER

Présentation du projet aux partenaires du quartier intéressés. Mise en place d'un calendrier prévisionnel, préparation des supports de communication, etc.

INFORMATION DES HABITANTS

Information des habitants sur le projet et les détails de l'offre. Diffusion de document ; réunion publique en présence du fournisseur d'accès, du bailleur, et de la collectivité. Annonce de la date du vote des locataires.

VOTE DES LOCATAIRES

Vote organisé par le bailleur en lien avec les représentants de locataires. Si le service est adopté à la majorité des votants, la mise en oeuvre est ensuite programmée.

Si le vote est positif : LANCEMENT DU SERVICE

Deux demi-journées de lancement sont programmées sur le quartier pour contracter l'offre, retirer le matériel et/ou échanger avec les partenaires du projet.

Un accompagnement est proposé toute l'année aux habitants pour l'installation du matériel, la découverte des usages internet et multimédia, les questions relatives à l'abonnement.

CONTACTS :

Coordination : Elisabeth Le Faucheur - Ville de Brest : 02 98 00 84 39

Animation : Henriane Le Guill (au centre social de Keredern) : 02 98 03 60 13